

# Collaboration renforcée entre les autorités suisses et celles des pays d'Afrique de l'Ouest



Photo: Daniels Danyels CC  
BY-NC-SA 2.0

Les requérants d'asile déboutés en provenance d'Afrique de l'Ouest vivent dans des conditions difficiles sur le territoire suisse. Parmi ceux qui sont à l'aide d'urgence, certains sont convoqués par l'Office fédéral des migrations (ODM) pour localiser leur pays d'origine et tenter de les renvoyer. Ceux qui refusent de s'y rendre disparaissent parfois dans la nature.

Auparavant, la procédure de renvoi était la suivante : des policiers arrivaient vers trois 3-4 heures du matin au foyer dans lequel vivait le débouté concerné. Puis, ils l'emmenaient au centre de détention administrative de Frambois, où il restait jusqu'à son expulsion.

A présent, l'on observe de nouvelles pratiques qui s'ajoutent aux précédentes: les autorités suisses collaborent avec certains pays d'Afrique de l'Ouest dans la procédure d'expulsion. Ces pays sont la Guinée Konakri, la Guinée Bissau, la Guinée Equatoriale, la Sierra Leone, la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Sur demande de l'ODM, des spécialistes africains font le voyage en Suisse pour enquêter sur l'origine de certains déboutés supposés appartenir à l'ethnie peule – ethnie majoritaire en Afrique de l'Ouest. Ensuite, avec l'aide

de l'ambassadeur du pays concerné, ils délivrent un laissez-passer afin que les déboutés soient rapatriés vers leur pays d'origine.

« Savez-vous pourquoi ces rapatriements se focalisent sur la Guinée Konakri ? Parce que, si l'on trouve des Peuls dans tous les pays frontaliers, la majorité d'entre eux vivent en Guinée Konakri. Donc, leur retour ne se fera que vers ce pays », affirme Jackson, 31 ans, requérant de Sierra-Leone, arrivé en Suisse en 2001 et vivant depuis 2007 dans un foyer d'aide d'urgence lausannois. « Personnellement, on m'a convoqué trois fois. Comme je parle le peul, ils en ont déduit que j'étais Guinéen. En fait, je suis le fils d'un père Bambara d'origine sierra leonaise et d'une mère Peule d'origine guinéenne qui se sont mariés en Sierra Leone. On m'a adressé plusieurs fois des documents à signer afin que je rentre en Guinée Konakri alors que moi, je demande de pouvoir rentrer en Sierra Leone, mais cela n'est pas pris en considération ». Selon Jackson, ses origines sierra leonaises auraient été confirmées par l'ambassade de Sierra Leone en Allemagne. « Hélas, j'ai souffert de tuberculose et je présente des problèmes psychiques pour lesquels je suis traité ici, alors qu'en Afrique je n'aurais pas les moyens de me soigner. Je ne suis pas aujourd'hui en état de retourner dans mon pays mais je garde l'espoir ».

### **Dans l'impasse**

Quand les spécialistes africains sont arrivés en Suisse, en février dernier, plusieurs requérants à l'aide d'urgence ont été convoqués à Berne par l'Office des migrations. Par peur d'être rapatriés de force, certains ont quitté les foyers où ils vivaient et se sont retrouvés sans savoir où se loger et quoi manger. « Pour éviter un renvoi qui mettrait en péril notre vie », confie un Guinéen de 28 ans. Certains ont même quitté le territoire suisse pour tenter leur chance dans d'autres pays.

A ceux qui refusent de répondre à la convocation de l'ODM, le Service de la population (SPOP) confisque le « papier blanc » (document d'identité qui précise le statut à l'aide d'urgence) qui leur permet de bénéficier du droit au logement et à la nourriture. Ceux qui n'ont plus leur papier blanc s'évanouissent généralement dans la nature. «J'ai perdu mon toit dans un pays où la valeur de l'humanité devrait être protégée », regrette un Sénégalais débouté.

Parmi ceux qui ont été convoqués, une minorité n'a pas eu d'autre choix que de se présenter à Berne auprès des délégués guinéens. « Il est quand même difficile humainement d'aller se rendre alors qu'on s'est enfui, relève un débouté. Dans un monde où la vie est toujours plus difficile, il y a peu de gens qui te tendent la main. Si nous quittons les foyers d'aide d'urgence, nous ne trouverons pas où nous loger et de quoi manger d'une façon régulière. Si nous allons dans un autre pays d'Europe, on nous renverra en Suisse à cause des accords Dublin...»

Kidha, 27 ans, fait partie de ceux qui ont rencontré les délégués. Ce Guinéen a quitté son pays pour éviter le mariage forcé avec la veuve de son frère aîné. Après un voyage très risqué, il est arrivé en Suisse en 2010 et a déposé sa demande d'asile. Il y a quelques mois, sa demande a été rejetée et il est maintenant à l'aide d'urgence. « Je me suis rendu à Berne car c'était pour moi la seule option pour ne pas perdre la place que j'occupe dans un centre d'aide d'urgence actuellement. A l'ODM, j'ai dit que j'étais Guinéen et fier de l'être. Mais tant que la raison pour laquelle je suis ici existe, je ne retournerai pas dans mon pays. En fait, les délégués savent très bien ce qui se passe dans mon pays. Malgré tout ça, ils masquent les problèmes de la société, car ce qui les intéresse c'est que le pouvoir reste aux mains de la communauté mandingue et d'assurer sa pérennité. C'est vraiment inadmissible !».

**Hodan-Bilan**

**Membre de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils**